

## DELIBERATION

### SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 FEVRIER 2017

Nombre de Conseillers : 37  
En exercice : 37  
Présents : 30  
Pouvoirs : 6  
Votants : 36

Date de convocation du Conseil Communautaire :  
Le 21 février 2017

Le 27 février 2017, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard GRISON, Président, au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Marie Jeanne BEGUET, Noël CHEYNET, Christine CIOLFI, André COLLON (Remplace Christian BAISE), Brigitte COULON, Pascal CUNY, Daniel DOMPOINT, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Raymond MOUSSY, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Claude TRASSARD, Dominique VIAL.

Absents excusés : Christian BAISE (Remplacé par André COLLON), Nathalie BARDE (Pouvoir à Jacky DUTRUC), Hubert BONNET (Pouvoir à Claude TRASSARD), Dominique DESFORGES (Pouvoir à Béatrice GUERIN), Yves DUMOULIN (Pouvoir à Daniel DOMPOINT), Gaëlle LICHTLE (Pouvoir à Marc PECHOUX), Chantal NOEL, Frédéric VALLOS (Pouvoir à Françoise DUVILLARD).

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Roger CHORIER (Civrieux), Michel DUROUSSIN (Rancé), Marie-Christine THEVENET (Villeneuve), Nathalie TISSERAND (Parcieux).

Secrétaire de séance : Olivier EYRAUD

#### **OBJET : ACTION SOCIALE - Signature d'un avenant au Contrat Enfance et Jeunesse (CEJ) 2014-2017**

Mme Anny SANLAVILLE, Vice-Présidente chargée de l'Action sociale et du Logement, rappelle qu'un Contrat Enfance et Jeunesse a été signé entre la Caisse d'allocations familiales, la Communauté de communes Saône Vallée et certaines communes du territoire, pour la période de 2014 à 2017.

La finalité du Contrat Enfance et Jeunesse (CEJ) est de poursuivre et d'optimiser la politique de développement en matière d'accueil des moins de 18 ans. Il répond aux besoins croissants des familles du territoire Dombes Saône Vallée en matière d'accueil pour la petite enfance et pour les jeunes.

Un avenant au CEJ est proposé pour intégrer les communes d'Ars sur Formans et d'Ambérieux en Dombes pour leur politique jeunesse.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- ✓ **Approuve** l'évolution du Contrat Enfance et Jeunesse entre la CAF, la CCDSV et les communes signataires du contrat initial ;
- ✓ **Adopte** l'avenant à ce Contrat Enfance Jeunesse permettant d'intégrer les communes de Ars et d'Ambérieux ;
- ✓ **Autorise** le Président ou son représentant à signer cet avenant au Contrat Enfance et Jeunesse avec la CAF et ces deux communes ainsi que tout documents relatifs à ce contrat.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **14 MARS 2017**  
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20170227-2017C16-ASO  
Affichage le :

**14 MARS 2017**

A Trévoux, le 27 février 2017,

Le Président,  
Bernard GRISON

